

**Objet : Election de 6 membres à la commission « personnel et administration générale »**

- **Vu** la délibération du Comité Syndical n° 7-2008
- **Vu** la délibération du Comité Syndical n° 22-2010

Le Président rappelle que l'article 14 du règlement intérieur du SMBP prévoit que la commission « personnel, finances et administration générale » est composée d'un Président et de 7 autres membres élus parmi les membres du Comité Syndical.

Cette commission dispose d'une compétence consultative.

Se présentent :

- M. Philippe CAHN
- Mme Margaret CHARBONNIER
- M. Pierre COMBES
- M. Jean-Claude DEYDIER
- Mme Michèle EYBALIN
- Mme Anne-Marie GROS
- Mme Henriette MARTINEZ
- Mme Christine NIVOU

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

■ **Elit :**

- M. Philippe CAHN
- Mme Margaret CHARBONNIER
- M. Pierre COMBES
- M. Jean-Claude DEYDIER
- Mme Michèle EYBALIN
- Mme Anne-Marie GROS
- Mme Henriette MARTINEZ
- Mme Christine NIVOU

■ **Autorise** le Président à signer tout acte relatif à cette désignation.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits

Le Président  
Hervé RASCLARD